



TOUTES LES FORMES DE PRECARITE TOUCHENT D'ABORD LES FEMMES !

Aujourd'hui, on est encore loin de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes : chômage plus important, écarts de salaires injustifiés à travail égal (jusqu'à 27%), temps partiels imposés dans la plupart des cas, interruptions de carrière pour élever les enfants etc.

Ces facteurs ont des conséquences sur la vie des femmes au quotidien, en faisant d'elles 80% des travailleurs pauvres, mais ont également des conséquences sur leur avenir et leur retraite.

Face aux politiques familialistes (allocation parentale d'éducation) qui veulent que les femmes se retirent du marché du travail ou à l'idée reçue que le salaire des femmes est un salaire d'appoint, **il faut réaffirmer que le travail est partie prenante dans l'émancipation des femmes** et par là même en finir avec les idées de libre choix de travailler ou pas, ou de travailler à temps partiel : les femmes paient lourdement ces "libres choix" par un quotidien et un avenir de misère.

**Rendez vous Place de la mairie
samedi 10 mars
RASSEMBLEMENT 15h30
contre la précarité des femmes
et
mardi 1^{er} mai
GRAND PROCES DE LA PRECARITE**

Que voulons nous ?

- **L'interdiction du temps partiel imposé !**
- **Le partage des tâches domestiques !**
- **Le développement d'un service public de la petite enfance (crèches gratuites et en nombre suffisant) !**
- **La transformation des emplois précaires en CDI !**

Appel Egalité Travail (appel_egalitetravail@yahoo.fr)

APPEL CONTRE LES INEGALITES FEMMES-HOMMES AU TRAVAIL

Parce que le travail est un **enjeu majeur** pour les femmes.

Parce qu'elles représentent 46% de la population active et qu'elles sont :

54% des chômeurs

83% des personnes à temps partiel

80% des personnes en sous-emploi (par un temps partiel subi)

58% des personnes en CDD

78% des employés non qualifiés

Parce que **toutes les formes de précarité** touchent d'abord les femmes (sous-traitance, travail à domicile, télé-travail, CDD, stages, contrats aidés, temps partiel, CNE...).

Parce que les femmes sont reléguées dans un tout **petit nombre de secteurs d'activités**.

Parce qu'elles accèdent **difficilement aux postes les plus qualifiés** et que leur **déroulement de carrière** est **plus lent** que les hommes.

Parce que ce sont elles qui prennent à **97% des disponibilités pour s'occuper des enfants ou des personnes âgées**.

Parce que par conséquent seulement **39 %** des femmes (contre 85% des hommes) sont parvenues à faire **valider une carrière complète**.

Parce qu'avec le système des décotes, une femme touche une **retraite 73% moins élevée** que les hommes.

Parce qu'il y a **3 fois plus de femmes que d'hommes au SMIC** et ce, de façon durable.

Parce qu'il y a un **écart de 27% entre les salaires** des hommes et des femmes.

Parce que sur les 3,4 millions de **salariéEs pauvres en France**, **80%** sont des femmes.

Parce que certaines femmes subissent, en plus des discriminations liées à leur sexe, des **discriminations liées à leur âge**, leur **pays d'origine**, leur **situation familiale**, leur **orientation sexuelle**...

Parce que les politiques libérales ont utilisé les inégalités en matière de charge familiale pour légitimer le **temps partiel** pour les femmes pour en fait **déployer la flexibilité**.

Parce que **80% des tâches ménagères** sont effectuées par les femmes.

Parce que les **services publics** ne répondent pas aux besoins des femmes de se décharger et de pouvoir **être actives**.

Parce que les différentes **lois sur l'égalité professionnelle** ne sont **pas contraignantes**, qu'elles entrent en contradiction avec la politique du Medef qui consiste à **abaisser le coût du travail**.

Appel Egalité Travail

Mix-cité Rennes, Centre Gay Lesbien Bi Trans de Rennes, Union Syndicale Solidaires, Ligue Communiste Révolutionnaire, Les Verts

Pour rejoindre cet appel, contactez-nous : appel_egalitetravail@yahoo.fr